

Populations légales des communes en vigueur au 1er janvier 2016

Date de référence statistique : 1er janvier 2013

Source : Insee, Recensement de la population 2013

Traitement : Observatoire Economique du Pays Voironnais - janvier 2016

Nom de la commune	Population municipale	Population comptée à part	Population totale	Taux de croissance annuel moyen sur la période 2008-2013
La Bâtie-Divisin	890	29	919	0,7%
Bilieu	1 425	37	1 462	3,6%
La Buisse	3 166	78	3 244	3,5%
Charancieu	724	23	747	0,7%
Charavines	1 823	26	1 849	1,1%
Charnècles	1 504	34	1 538	0,6%
Chirens	2 362	43	2 405	3,6%
Coublevie	4 567	360	4 927	1,6%
Massieu	750	17	767	-0,2%
Merlas	498	9	507	0,8%
Moirans	7 917	166	8 083	0,4%
Montferrat	1 696	39	1 735	2,3%
La Murette	1 843	50	1 893	0,9%
Paladru	1 127	21	1 148	2,3%
Le Pin	1 246	43	1 289	0,3%
Pommiers-la-Placette	554	16	570	-1,4%
Réaumont	1 019	25	1 044	2,2%
Rives	6 012	87	6 099	-0,3%
Saint-Aupre	1 107	37	1 144	1,0%
Saint-Blaise-du-Buis	1 004	16	1 020	0,6%
Saint-Bueil	700	23	723	0,0%
Saint-Cassien	1 149	41	1 190	1,3%
Saint-Étienne-de-Crossey	2 564	137	2 701	0,4%
Saint-Geoire-en-Valdaine	2 390	30	2 420	0,4%
Saint-Jean-de-Moirans	3 329	76	3 405	2,1%
Saint-Julien-de-Raz	429	22	451	0,0%
Saint-Nicolas-de-Macherin	873	38	911	-0,4%
Saint-Sulpice-des-Rivoires	442	9	451	1,2%
Tullins	7 606	154	7 760	-0,1%
Velanne	511	10	521	1,4%
Voiron	19 988	618	20 606	-0,4%
Voissant	216	4	220	0,6%
Voreppe	9 565	356	9 921	-0,3%
Vourey	1 643	35	1 678	0,0%
TOTAL CAPV	92 639	2 709	95 348	0,5%
ISERE	1 235 387		1 263 850	0,8%
FRANCE	65 564 756		67 042 405	0,5%

Définitions :

>La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Elle inclut les personnes sans abri ou résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune ainsi que les détenus dans les établissements pénitentiaires de la commune. C'est la population statistique comparable à la population sans double compte des précédents recensements.

>La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui gardent un lien de résidence avec la commune. Elle comprend, par exemple, les élèves ou étudiants majeurs qui logent pour leurs études dans une autre commune mais dont la résidence familiale est située sur le territoire de la commune ou les personnes résidant dans une maison de retraite située dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence familiale sur le territoire de la commune. Il est important de dénombrer à part de telles situations, d'abord pour clarifier quelle est véritablement la commune de résidence mais aussi pour ne pas produire des doubles comptes entre deux communes quand on additionne leurs populations.

>La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

(source : <http://insee.fr/fr/publics/default.asp?page=communication/recensement/presse/commpoplegales.htm>)

ATTENTION : Populations légales 2013 de la commune

Les populations légales 2013 entrent en vigueur le 1er janvier 2016.

Elles se substituent aux populations légales 2012.

Les populations légales sont actualisées chaque année. Les enquêtes de recensement étant réparties sur cinq années, il est recommandé de calculer les évolutions sur des périodes d'au moins cinq ans.

Ces chiffres peuvent être comparés avec les populations légales 2008